Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 8

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181794

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

emploi, celui de repousser dans les forêts le gibier qui s'en écarte pour venir ravager les champs.

— Quoi? cet emploi-là? Et pour cinquante kreutzers, nouvelle monnaie, il parcourrait toute la nuit les champs, avec une lanterne et une clochette, pour effrayer les cerfs et les bouquetins? Mais sa Resel n'y consentira jamais.

— Pourquoi pas, frère, je pense, au contraire, qu'elle en sera charmée. Mieux vaut cela que d'entendre, chaque matin, les plaintes des enfants qui ne trouvent que des assiettes vides à déjeuner. Toni aura cette place, te dis-je.

— Et alors, que feras-tu du vieux Léonhard qui a rempli ces fonctions jusqu'ici, et qui perdra ainsi son gagne-pain?

— Nullement, tu l'admettras au nombre des ouvriers qui travaillent dans les forêts.

— Léonhard! mais il n'est plus de force à manier la hache!

— Ah ça! est-ce que les ouvriers travaillent dans les forêts? Aurait-il quelque ouvrage à faire, parce qu'il figurerait sur ta liste? Tu as fait signer des bons de caisse pour plus de mille florins de travaux, dans des endroits où il ne s'est pas donné un coup de hache, ni un trait de scie. Cet argent a passé dans ta poche.

Le forestier, à l'ouïe de ces paroles, jeta un regard désespéré, vers le plafond, pour implorer sa délivrance de l'impitoyable, de l'inexorable visite de Bartl.

— Frère, poursuivit ce dernier, et le frappant, d'un air de protection, sur ses épaules, tu ne dois pas avoir peur de moi, je suis ton bon, ton fidèle, ton sincère ami, pour aussi longtemps que tu exécuteras fidèlement et ponctuellement mes ordres. Je n'exige de toi qu'une obéissance aveugle. Ainsi tu m'entends bien. Demain tu fais venir Toni auprès de toi. Tu lui dis, qu'en considération de sa femme et de ses enfants, tu veux bien lui confier la garde des champs, pendant la nuit, à la seule condition qu'il sera fort assidu à son poste. Sur ce, je suis ton très humble serviteur.

Et, après avoir déchargé un bon coup de poing sur la tête de son chef, Bartl prit la porte et s'en alla.

Bartl, arrivé au bord du lac, dont l'eau était claire et calme, dans son encadrement de rochers, entendit, au loin, un bruit singulier. Il secoua la tête, et jeta un regard vers la demeure du forestier. Un voyageur qui n'eût pas connu la contrée eût cru entendre le tapage d'un train de chemin de fer arrivant à la gare. Là-bas, au loin, dans un endroit où se trouve une échancrure de rochers, un fort coup de vent venait de fondre sur le lac. Les vagues s'élevaient à une hauteur considérable, là-bas, tandis qu'ici régnait le plus grand calme. Cela ne durerait toutefois pas. Demi-heure au plus, et les vagues atteindraient le sommet des arbres du rivage, Bartl détacha son bateau, le tira, aussi avant que possible, vers l'intérieur des terres. Puis il retourna à la maison du forestier, frappa rudement à la porte, en criant: Hé! là! Frère, ouvre-moi. Nous coucherons ensemble cette nuit.

La nuit suivante, un étranger qui aurait suivi la route conduisant au village qui est le sujet de notre histoire, eut vu une chose fort surprenante pour lui. Une lumière allait et venait, en longeant la lisière des bois. De quart d'heure en quart d'heure, on entendait un coup de feu. Mais comme notre époque est trop éclairée pour croire au surnaturel, nous devons donner ici une explication à nos lecteurs.

Toni venait d'entrer dans ses nouvelles fonctions, qui consistaient à se promener dès huit heures du soir jusqu'au jour, lanterne à la main, entre les forêts et les champs, afin d'écarter les daims, les cerfs, les bouquetins et les chamois qui dévoraient les blés et les trèfles des campagnards. La couronne qui, avons-nous dit, est seule et unique propriétaire de la chasse, est tenue d'indemniser les paysans pour tout dégât commis par le gibier. Afin d'éviter, autant que possible, les frais qui résultent des expertises, taxations de dégâts et sommes à payer, l'autorité a établi des gardes chargés d'éloigner le gibier. Outre sa lanterne, Toni était pourvu d'une crécelle, qui a servi longtemps aux guets des villages, dont les paysans tyroliens se servent pour signaux dans les montagnes. Enfin, de quart d'heure en quart d'heure, il devait tirer un coup de pistolet, soit pour mieux effrayer le gibier, soit pour le contrôle de ses tournées. La nuit était humide et froide, mais Toni faisait bravement ses rondes, en exécutant ponctuellement tout ce qui lui avait été ordonné. Sa femme et ses enfants occupaient, même fort vivement, sa pensée. C'était la première fois qu'il les laissait seuls, de nuit, dans sa pauvre chaumière, mais la perspective de leur apporter, au lever du soleil, des vivres pour le déjeuner entretenait son ardeur. Il avait, en effet, posé pour condition que chaque matin, son service achevé, il irait toucher sa paie de cinquante kreutzers chez Monsieur le forestier. Déjà à minuit, il dansait de plaisir en songeant à la réception que sa famille lui ferait à son retour. Il éprouvait bien parfois quelque lassitude et regardait la position des étoiles pour voir à quel point la nuit était avancée. Puis il entendait quelque bruit dans les hautes herbes, s'élançait à grands sauts vers l'endroit d'où ce bruit venait, et quelque animal, bondissant, rentrait en toute hâte dans la forêt.

Notre pauvre Toni était loin de se figurer ce qui se passait, pendant ce temps-là, dans sa pauvre chaumière.

(A suivre.)

Au moment où le drame historique de *Latude* va être représenté sur notre scène lausannoise, quelques mots sur l'infortuné qui a fourni le sujet de cette composition dramatique ne seront pas hors de propos.

Latude, officier du génie sous Louis XV, encourut la disgrâce de Mme de Pompadour, pour lui avoir, dit-on, donné de faux avis sur un prétendu complot formé contre sa vie, dans l'espoir d'obtenir, par ce zèle simulé, les faveurs de la maîtresse du roi. Une longue et cruelle détention fut la punition de cette supercherie. Latude fit plusieurs tentatives d'évasion qui irritèrent l'autorité. Il fut enfermé successivement à Vincennes, à Bicêtre, puis à la Bastille, pendant 35 ans. Remis en liberté en 1784, il publia des *Mémoires* remplis de détails intéressants, et mourut à Paris en 1805, à l'âge de 80 ans.

AVIS

Les personnes qui désireraient s'abonner au CONTEUR VAUDOIS pour neuf mois, à partir du **1er avril,** *recevront ce journal gratuitement jusqu'à cette époque.*

L. Monnet. — S. Cuénoud.

CASINO-THÉATRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 18 Février 1872.

Latude, ou trente-cinq ans de captivité,

Drame historique en quatre actes et six tableaux.

UN MONSIEUR QUI PREND LA MOUCHE

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures précises.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (*franco*) à W. Tarin, libraire.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.